

33^E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU) A GENEVE (SUISSE)

=====

Mission fructueuse pour la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a pris une part active à la 33^e session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU) du 6 au 17 mai 2019, à Genève (Suisse).

Elle était représentée au plus haut niveau par **Aimée ZEBEYOUX**, Secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, chargée des Droits de l'Homme.

Au cours de cette session, la Côte d'Ivoire a été félicitée pour les progrès réalisés en matière de promotion et de protection des Droits de l'Homme. Le pays a été encouragé à poursuivre ses efforts.

Les délégations du Groupe de travail ont particulièrement relevé le leadership de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République, dans le domaine de la lutte contre l'apatridie. Elles ont également fait des observations et formulé de nouvelles recommandations.

Dans sa présentation, la représentante du Gouvernement ivoirien a mis en relief tous les acquis réalisés depuis 2014 dont, entre autres, la mise en conformité de la législation nationale avec les instruments internationaux, la protection des droits des personnes vulnérables, la mise en conformité du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) avec les principes de Paris et de Belgrade... etc.

Elle a répondu à toutes les questions soumises à l'avance et aux préoccupations soulevées sur l'état de mise en œuvre de certaines recommandations.

Celles-ci portaient, entre autres, sur la réconciliation nationale, l'élection présidentielle de 2020, les Droits des femmes et des enfants, l'indépendance et l'autonomie financière du Conseil National des Droits

de l'Homme, ainsi que la ratification des instruments juridiques internationaux.

Il importe de noter que le rapport final de la Côte d'Ivoire a été adopté en séance plénière, par consensus, le 10 mai 2019.

Dans ce rapport, sur un total de 248 recommandations, la Côte d'Ivoire en a accepté 214, noté 14, et reporté sa réponse pour 20 à la 42^e session du Conseil des Droits de l'Homme, prévue en septembre 2019.

Le pays a assuré de sa disponibilité à poursuivre ses efforts de promotion et de protection des Droits de l'Homme, conformément à ses engagements internationaux.

En marge de cette 33^e session du Groupe de travail, l'agenda de la Secrétaire d'Etat, par ailleurs ancienne avocate générale à la Cour suprême de Côte d'Ivoire, a été considérablement meublé.

Pour cause, elle a eu des séances de travail avec la délégation permanente de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à Genève, **Sébastien TOUZE**, Rapporteur du Comité contre la Torture (CAT), **Jean Baptiste NIYIZURUGERO**, responsable du Programme Afrique de l'Association pour la prévention de la torture (APT) et **Mona M'BIKAY**, Directrice Exécutive de Universal Periodic Review (UPR Info).